

SANOVI-AVENTIS : La Bourse ne fait pas le printemps de la biotechnologie

par Caroline Jacobs et Julien Ponthus

PARIS, 9 novembre (Reuters) - Si les entreprises françaises de biotechnologie se sont distinguées en 2010 par un grand nombre d'introduction en Bourse et des performances de marché plus élevées que la moyenne, le secteur est confronté à des problèmes de financement qui pourraient s'aggraver à terme.

L'indice Next biotech , qui suit les performances des sociétés du secteur cotées sur les marchés européens de **NYSE Euronext**, a progressé de plus de 9% depuis le début de l'année alors que le **CAC 40** est resté quasiment stable.

De la même manière, sur les 14 introductions en Bourse (IPO) recensées sur les marchés européens de NYSE Euronext depuis le début de l'année, six ont porté sur des entreprises françaises de biotechnologie.

Ont ainsi franchi le pas Neovacs , AB Science , Deinove , Novagali , Stentys et **Carmat** .

"Malgré les vents qui soufflent contre les marchés, nous avons observé une reprise des IPOs en France dans le secteur de la biotech", souligne Ronald Kent, vice-président exécutif et responsable des cotations internationales chez Nyse Euronext.

"Cela démontre que les investisseurs ont une vision positive de ce secteur", a-t-il souligné lors d'un entretien accordé à Reuters à l'occasion de la conférence "Life Sciences Day", organisée mardi à Paris par la Bourse paneuropéenne et France Biotech.

TROMPE-L'OEIL

Mais pour de nombreux spécialistes du secteur, ces bonnes nouvelles boursières sont en trompe-l'oeil. D'abord, certaines entreprises ont revu leurs ambitions boursières à la baisse et ont accepté des valorisations plus basses qu'espérées.

Ensuite, pour certains analystes, c'est la frilosité des capital-risqueurs depuis l'éclatement de la crise financière en 2008 qui a contribué à pousser les biotechs vers la Bourse.

Fondées sur le développement de molécules à partir d'organismes vivants (cellules, gènes, bactéries), les biotechs sont traditionnellement financées par des fonds de capital risque mais ces derniers ont réduit leurs engagements dans le secteur.

De mauvaises nouvelles ont aussi refroidi l'enthousiasme de certains investisseurs. Pour la France, l'échec le plus notoire est celui de l'anti-inflammatoire Naproxcinod de NicOx aux Etats-Unis

"Pour les nouvelles sociétés qui se sont faites coter dans l'année, ce sont plutôt des IPOs de refinancement", note Georges-David Médina, directeur au cabinet de consultants Bionest Partners.

Ce spécialiste du secteur juge que les montants levés ne seront peut-être pas suffisants à terme.

"Ce sont des sociétés qui sont souvent mal recapitalisées, qui n'ont pas terminé leur cycle de refinancement. Certaines d'entre elles devraient continuer à chercher des capitaux extérieurs pour être en phase avec leurs besoins et leurs ressources financières."

PAS DE MARTINGALE

Les introductions en Bourse, même si elles représentent un signal positif du marché, ne sont pas une "martingale" magique qui permettrait au secteur de se passer du capital risque, note de son côté André Choulika, président de l'association France Biotech et directeur général du groupe Collectis .

"Les sociétés du secteur, même si elles ont bien tenu le coup, commencent toutes à souffrir d'une faiblesse en capital", juge l'entrepreneur qui rappelle que les volumes d'investissement des fonds de capital risque ont plongé entre 2007 et 2009.

Si les financements ont quelque peu repris, les "tickets" que prennent les fonds à chaque tour de table restent limités.

"Si cela continue sur la même tendance, on risque de se retrouver dans une situation plutôt critique pour l'année prochaine", souligne-t-il, se disant préoccupé par les nouvelles dispositions fiscales d'incitation à l'investissement dans le secteur - notamment vis-à-vis de l'impôt sur la fortune - qui pourraient tarir les financements.

Pour Laurent Arthaud, qui dirige les investissements en sciences de la vie de CDC entreprise, la situation risque de s'aggraver avec les nouvelles règles prudentielles dites de Bâle III et de Solvency II.

La nouvelle réglementation financière rendra à terme les investissements dans le capital-investissement plus onéreux pour les banques et les assurances car plus consommateurs de fonds propres."Le vrai risque est que les institutionnels se désengagent", indique-t-il, notant que beaucoup de fonds de capital risque qui sont nécessaires à l'amorçage des entreprises innovantes ne survivront peut-être pas à terme sans ces souscripteurs.

Cette crainte est d'ailleurs partagée par l'Association française des investisseurs en capital (Afic) qui a tiré en octobre la sonnette d'alarme face au désengagement des banques et des assurances du capital-investissement.